

BALADE AUTOUR DE LA PRADE



Trace n° 47183968

Une randonnée proposée par pauluju66@gmail.com

Balade le long des canaux historiques sur la commune de Canohès. La Prade, nettement délimitée en raison de son caractère dépressionnaire et inondable, est située immédiatement à l'est de l'Agglomération de Canohès. Parcourue par un système complexe de canaux et fossés, elle constitue une zone humide dont l'évacuation des eaux se fait au travers du tunnel de Las Cobas (ouvrage à valeur patrimoniale du XIVème siècle).

Durée	1h 55	Difficulté	Facile
Distance	6,36 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	24 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	25 m	Commune	Canohès (66680)
Point haut	75 m		
Point bas	55 m		

Description

Vous pouvez vous garer à proximité du Centre Commercial.
Le départ de la randonnée est à l'entrée du Chemin de Gaffard.(1)
Longer le Canal de Perpignan sur sa gauche.(Vous pouvez continuer le chemin jusqu'au quartier Catalunya et revenir ensuite sur vos pas pour profiter du cadre).
Traverser le Canal sur le pont aménagé et Continuer sur le Chemin des Carlettes. (2)
Le chemin bifurque sur la droite (espaces aménagés avec des ganivelles pour protéger la flore)
Marcher sur le Chemin de les Carlettes jusqu'à l'intersection avec le chemin Sant Guichou. (3)
Descendre le long de route qui mène à la Déchèterie. A la fin de la piste cyclable tourner à droite par un chemin qui descend dans la Prade.
Suivre le chemin vers la droite jusqu'au Mas les Coves (Grande bâtisse de couleur rouge ou rose)
Passer le Mas, prendre à gauche un chemin de terre. Vous pourrez y apercevoir le tunnel de la prade ou "Tunnel de Templier"(4)
Longer la Prade en suivant le chemin et rejoignez Canohès en longeant le cimetière.(5)
Arrivé au village, passer à coté du lavoir(6), de la fontaine et de l'église.(7)
Redescendre par les lotissement jusqu'à l'Hotel de Ville(8) et rejoindre le canal pour le longer par sa gauche(8) et rejoindre le point de départ.

Points de passages

- D/A Départ**
| N 42.661475° / E 2.844331° - alt. 61 m - km 0
- 1 Pont au dessus du Canal**
| N 42.659271° / E 2.851892° - alt. 61 m - km 0.75
- 2 Intersection avec Route**
| N 42.656137° / E 2.850709° - alt. 68 m - km 1.17
- 3 Tunnel de la Prade**
| N 42.654288° / E 2.849704° - alt. 59 m - km 2
- 4 Cimetière**
| N 42.64776° / E 2.838046° - alt. 60 m - km 3.44
- 5 Lavoir**
| N 42.649632° / E 2.835809° - alt. 60 m - km 3.72
- 6 Eglise**
| N 42.65187° / E 2.835957° - alt. 68 m - km 4.04
- 7 Hotel de Ville**
| N 42.654203° / E 2.832438° - alt. 65 m - km 4.7
- 8 Canal**
| N 42.655463° / E 2.830687° - alt. 65 m - km 4.9
- D/A Arrivée**
| N 42.661412° / E 2.844177° - alt. 61 m - km 6.36

Informations pratiques

Cette randonnée peut facilement se faire également en VTT ou VTC

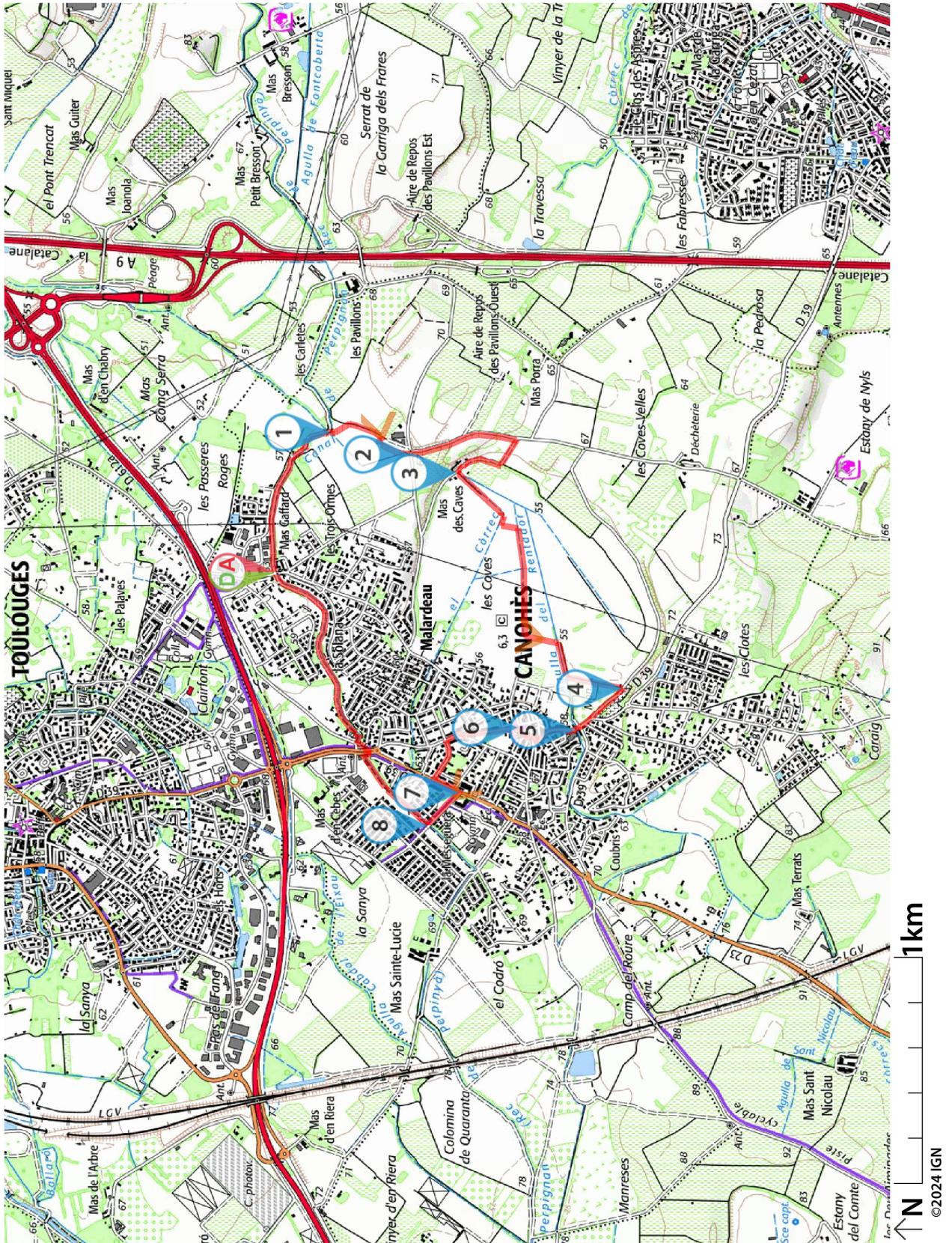
A proximité

Ce parcours au bord de l'eau permet de voir et entrevoir différents ouvrages hydrauliques.

<https://www.canohes.fr/environnement>

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-47183968/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

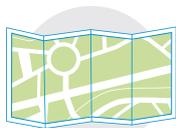
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



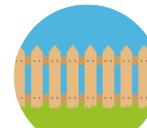
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.